DÉCOUVRE ta Ville !

fameck
VILLE DE

La ville présentée aux enfants
de 6 à 12 ans

Le Républicain Lorrain
FRANCE JOURNAL

Pourquoi ce petit livre ?

Monsieur le Maire te l'explique…

Découvre ta Ville…

J'ai pensé qu'il était important, en tant que futur citoyen, que tu comprennes mieux ce qu'est ta ville, où elle se trouve, comment elle fonctionne, ses particularités, son histoire…

Tu as certainement déjà entendu parler de la mairie, mais peut-être ne sais-tu pas bien à quoi elle sert, quel est son rôle et en quoi cela te concerne aussi.

Ce livret a été réalisé pour te permettre de mieux connaître Fameck à travers ce qui te touche tous les jours : l'école, le sport, la culture et son histoire.

J'espère que tu prendras plaisir à le feuilleter, que tu apprendras des choses intéressantes et que tu le conserveras pour y jeter un œil de temps en temps. Tu peux même le prêter à tes parents !

Bonne lecture les enfants !
Michel Liebgott

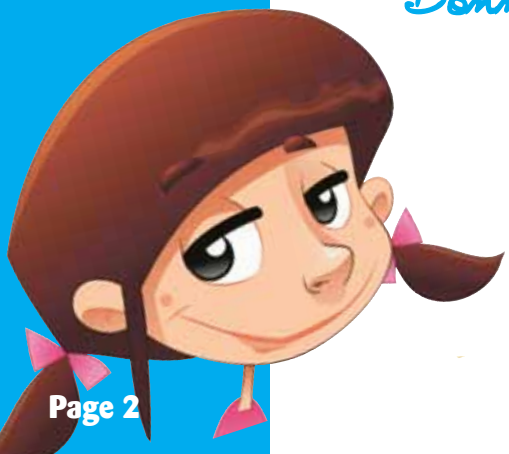

Les rubriques page par page

SOMMAIRE

P. 2 ÉDITO DU MAIRE

P. 4-7 TA VILLE EN QUELQUES MOTS

P. 8-9 OÙ SE TROUVE TA VILLE ?

P. 10-13 COMMENT FONCTIONNE TA VILLE ?

P. 14-20 COMMENT RECONNAITRE TA VILLE ?

P. 21-27 QUE FAIRE DANS TA VILLE ?

P. 28-29 LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE DANS TA VILLE

P. 30 LES COORDONNÉES DE TES ACTIVITÉS À FAMECK

LE SAIS-TU ?

Dans les années 1970, Fameck comptait 17.000 habitants. La ville avait grossi très vite pour loger ceux qui travaillaient dans la sidérurgie.
On l'appellait la «ville aux 5.000 enfants».

TA VILLE EN QUELQUES MOTS

Fameck se situe en France, en région Lorraine, dans le département de la Moselle. Elle compte environ 13.000 habitants et accueille chaque année de nouveaux arrivants. D'ici deux ou trois ans, les Fameckoises et Fameckois, c'est le nom des habitants, devraient être environ 15.000.

Plusieurs villes sont limitrophes de Fameck, c'est-à-dire qu'elle touche les villes de : Florange, Uckange, Serémange, Gandrange, Vitry-sur-Orne, Richemont, Hayange et Ranguevaux.

Vue aérienne de la ville de Fameck

L'histoire de ta ville...

En 2010, Fameck a fêté ses 200 ans. La ville d'aujourd'hui est composée des 5 villages qui sont devenus les quartiers de la ville : Vieux Fameck, Budange, Edange, Morlange et Rémelange. Fameck a considérablement changé au fil du temps. Avant la deuxième guerre mondiale, elle était très agricole. Ses champs et ses vergers nourrissaient de nombreux habitants de toute la vallée de la Fensch. Elle était même dénommée la capitale de la cerise !

Après les années 1950, ce fut l'âge d'or de la sidérurgie. Fameck n'a jamais eu d'usine sur son territoire, mais elle a été choisie pour loger tous les ouvriers qui y travaillaient. Elle comptait près de 18.000 habitants à la fin des années 1970 et on pensait même qu'elle atteindrait les 50.000 habitants ! Son histoire récente est celle de l'immigration liée au travail dans l'industrie dans notre région. C'est pour cela que notre ville est si belle avec ses visages de toutes les origines et de toutes les couleurs.

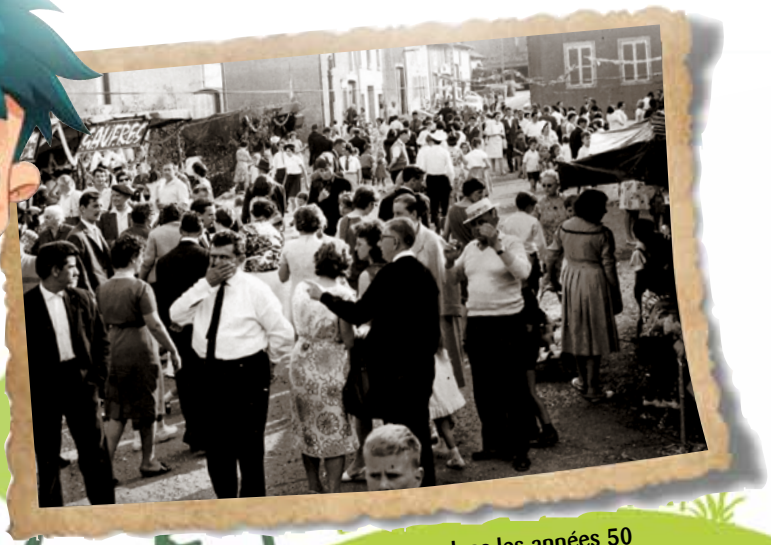

Fête populaire dans les années 50

Quelques images anciennes de ta ville !

Avant c'était comme cela...

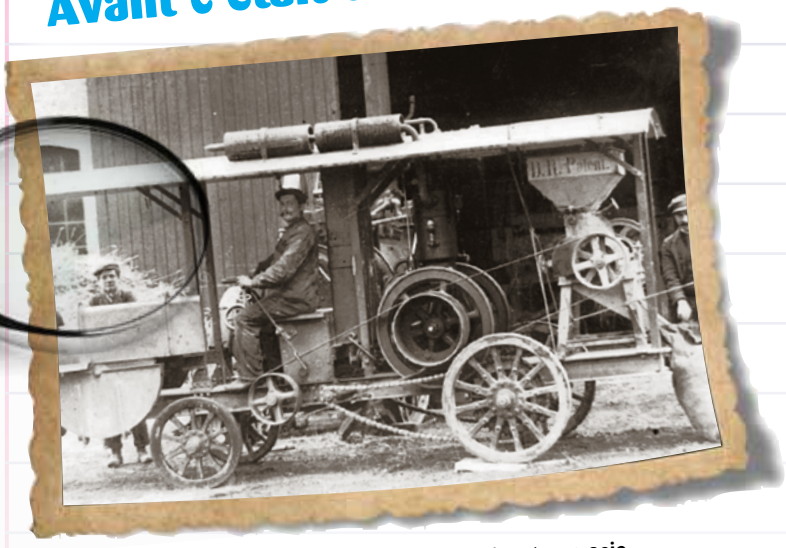

1905 - Paysans de Fameck conduisant une scie automobile et concasseur à grains

Femmes puisant l'eau au puits à Edange

Tes grands-parents ont peut-être connu ces endroits ?

Café sur l'avenue Jeanne d'Arc
avant la Seconde Guerre Mondiale

1912 - Ligne de tramway - Embranchement
Florange-Fameck

LE SAIS-TU ?

La vitesse du tramway était limitée à 16km/h en ville et 36 km/h en campagne.
Le tramway a effectué son dernier voyage en septembre 1952.

OÙ SE TROUVE TA VILLE ?

Pour te situer dans le monde, en Europe.

LE SAIS-TU ?

Fameck est située au carrefour de plusieurs pays : l'Allemagne à 60 km, la Belgique à 50 km et le Luxembourg à 25 km.

Le monde est divisé en Etats. La France se situe en Europe. Elle est découpée en 22 régions, 101 départements (dont 5 en Outre-Mer) et compte plus de 36.000 communes.

Pour te situer en France, dans ta région et dans ton département

Fameck est une ville importante, elle est chef lieu de canton. Sa surface est de 1253 hectares de ville et de forêt, et son altitude est de 183 mètres. Elle se situe entre deux grandes villes : Metz au Sud (25 km) et Thionville au Nord (10 km). La circonscription dont le Maire de Fameck est Député, est celle de Thionville Ouest.

LE SAIS-TU ?

Le département détermine le code postal de ta ville. Fameck se situe dans le département de la Moselle dont le numéro est le 57.

Le code postal de ta ville est donc le 57290.

Ta ville est au coeur de la Moselle

COMMENT FONCTIONNE TA VILLE ?

Pour comprendre comment est gérée ta ville, qui la dirige, qui y travaille.

C'est quoi une mairie ?

La ville est comme une entreprise, elle est dirigée par un Maire. Il travaille dans un bâtiment appelé la mairie, avec des élus et des employés municipaux. La mairie est le lieu où le maire et les conseillers municipaux prennent leurs décisions.

Cela sert à quoi ?

Ta mairie sert avant tout d'intermédiaire entre le citoyen et l'État :

- **Ta mairie** renseigne les habitants et leur fournit différents documents administratifs, comme les cartes d'identité, les passeports...
- **Ta mairie** fait fonctionner les écoles publiques : elle peut organiser les cantines, s'occuper des enfants avant et après l'école dans les garderies, et pendant les vacances dans les centres de loisirs.
- **Ta mairie** intervient au niveau de la sécurité de la population grâce à la police municipale.
- **Ta mairie** assure l'entretien de nombreux équipements publics pour que les habitants puissent faire du sport, se cultiver, s'amuser…
- **Ta mairie** apporte son aide dans l'organisation de différents événements tout au long de l'année (fête municipale, fête du 14 juillet...).

Et bien d'autres choses encore...

La mairie a été inaugurée en 1973. Elle a été agrandie 10 ans plus tard car elle était déjà trop petite.

LE SAIS-TU ?

Dans chaque mairie, tu retrouveras des symboles comme le drapeau français, le portrait du Président de la République, le buste de Marianne, ou encore la devise de la France : « Liberté, égalité, fraternité ».

Buste de Marianne

Qui dirige ta ville ?

Monsieur le Maire représente ta ville. Il la dirige au quotidien avec le Conseil Municipal.

Comment est élu le Maire ?

Les habitants de la commune votent tous les 6 ans : les candidats qui obtiennent le plus de voix sont élus. Ces conseillers élus votent à leur tour pour désigner le Maire et ses adjoints. Ils forment ainsi le Conseil Municipal.

Comment le Maire dirige-t-il ta commune ?

Le Maire a beaucoup de responsabilités, il est donc aidé par ses adjoints et les autres conseillers municipaux. Tous se réunissent régulièrement pour réfléchir aux projets d'aménagement et aux travaux nécessaires pour améliorer le quotidien des habitants. Les propositions sont alors discutées et votées au cours de ces réunions.

La Mairie emploie également un nombre plus ou moins important d'employés. Ils ont chacun leurs compétences dans un domaine : administratif, technique, sportif, culturel, social…

LE SAIS-TU ?

Le Maire actuel de Fameck s'appelle M. Michel LIEBGOTT !

LE SAIS-TU ?

Les enfants ne votent pas. Seuls les citoyens français de plus de 18 ans peuvent voter en s'inscrivant sur les listes électorales. Voter est un droit et un devoir civique. Les prochaines élections municipales auront lieu en 2014.

Qui travaille avec monsieur le Maire ?

Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de Fameck comprend 33 conseillers municipaux. Il est élu tous les 6 ans. Le Maire est élu parmi les conseillers municipaux quelques jours après les élections municipales. Les délibérations votées lors de chaque conseil municipal adoptent les règles et les projets de la collectivité.

C'est dans la salle du Conseil Municipal que se prennent toutes les décisions concernant la ville. Tous les 2 mois environ, un Conseil Municipal, présidé par le Maire, réunit tous les conseillers municipaux.

LE SAIS-TU ?

Chaque année à la fin du premier trimestre scolaire, les élèves des écoles élémentaires et de 6e élisent leurs représentants au sein du Conseil Municipal des enfants. Apprentissage de la démocratie, expression d'idées et mise en œuvre sur le terrain d'actions citoyennes sont les principaux axes de cette assemblée.

Ils travaillent pour ta ville

Peut-être en connais-tu certains ?

La Cantine

Le personnel de la restauration scolaire assure la préparation des 150 à 200 repas servis chaque midi.

Équipe Périscolaire

Les animateurs de l'accueil périscolaire rivalisent d'ingéniosité pour trouver des idées de jeux et d'animations pour les enfants accueillis avant et après l'école.

Espaces Verts

Ils s'occupent du fleurissement et de l'entretien des espaces verts de la ville.

Ateliers Municipaux

Les agents des ateliers travaillent à l'entretien de la voirie et des espaces verts, réalisent les travaux dans les équipements municipaux et les écoles, assurent l'entretien des lampadaires électriques, et la pose des guirlandes de Noël.

Peintres

Une équipe de peintres embellit en permanence les salles communales, les équipements sportifs et culturels, les écoles, la mairie… pour que chacun travaille et se divertisse dans les meilleures conditions.

La Police Municipale

Trois agents de la police municipale assurent des missions de sécurité et de prévention dans tous les quartiers de la ville. Ils participent dans les écoles aux opérations de sécurité routière.

et bien d'autres encore...

COMMENT RECONNAITRE

En collaboration avec les centres sociaux, la ville a mis en place des services et des équipements pour tous. En dehors du temps scolaire, la Cité Sociale et le Centre Jean Morette proposent de nombreuses activités aux enfants entre 4 et 12 ans. Le local jeunes de la Cité Sociale est quant à lui un lieu de rencontres pour les ados et jeunes adultes. Le service des sports et le service culturel en mairie organisent régulièrement des activités ou des spectacles pour les enfants et les ados.

La Cité Sociale

La Cité Sociale regroupe de nombreux services à vocation sociale et culturelle comme les mercredis récréatifs et les centres aérés pour les 4-12 ans.
Elle dispose également d'un local jeunes pour les adolescents et les jeunes adultes.

Le Centre Jean Morette

Lieu de rencontres et d'échanges, le Centre Jean Morette organise de nombreuses activités de loisirs à destination de toutes les tranches d'âge de la population.

FAMECK

LE SAIS-TU ?

A l'entrée de chaque commune, un panneau de signalisation indique aux arrivants le nom de ta ville. Parfois, selon les régions de France, le nom est également écrit dans la langue régionale, aussi appelée dialecte.

TA VILLE ?

La cité des Sports et la salle Victor Hugo sont les lieux privilégiés de ces évènements sportifs et culturels. Par ailleurs, des City-Stades et des aires de jeux permettent de faire du sport ou de s'amuser entre copains et copines. Le service d'accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés à Fameck : le matin dans les écoles, le midi pour le temps du repas et le soir après l'école à la Cité Sociale.

Jeux pour enfants

Les plus petits ne sont pas oubliés. De nombreuses aires de jeux sont à leur disposition sous la surveillance de leurs parents.

Terrains et City-Stades

Ils sont nombreux dans tous les quartiers de la ville : avenue Mermoz, rue de Metz, derrière le parc municipal, rue des Charrons, rue des Chênes, rue de Ranguevaux, rue du Justemont, rue du Moulin, dans la Coulée Verte, boucle des Tourterelles, près de l'école Pasteur. Ils permettent de faire du sport et de s'amuser entre copains et copines !

La restauration scolaire

Le service d'accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés à Fameck : le matin dans les écoles, le midi pour le temps du repas et le soir après l'école à la Cité Sociale

COMMENT SE DÉCOUPE TA VILLE ?

Les différents quartiers de ta ville...

Fameck est une ville composée de plusieurs quartiers qui étaient à l'origine des villages séparés. Chaque quartier a ainsi son identité propre. L'habitat le plus ancien de Rémelange, Morlange, Budange, Edange et du Vieux Fameck sont des fermes lorraines datant du XVIII^{e} ou XIX^{e} siècle. Il existe deux types de hameaux : le hameau groupé, sillonné de ruelles (comme Budange), et le hameau en ligne avec ses maisons plantées le long d'une rue unique (comme Morlange).

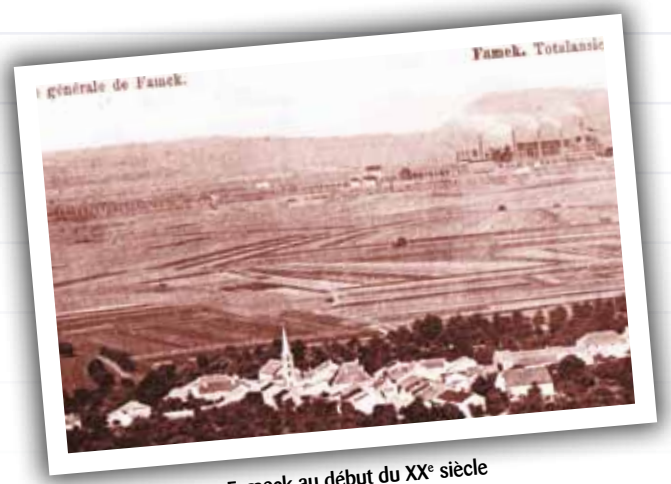

Fameck au début du XX^{e} siècle

Certains quartiers mélangent les deux types de topographie. Les cités Bosment et Oury sont nées dans les années 1930 et 1950 pour loger les ouvriers de la sidérurgie. Le Domaine de la Forêt, situé derrière la Mairie en montant vers la forêt, est très récent, des maisons sont encore en construction.

LE SAIS-TU ?

Chaque ville se présente avec un blason et un logo.

RÉMELANGE

Immeubles vus depuis le parc municipal.
Cœur du « nouveau Rémelange »
avec au premier plan une croix datant de 1622 !
Elle témoigne de la foi de nos ancêtres.

LE SAIS-TU ?

Certaines villes sont jumelées avec d'autres communes françaises ou étrangères. Fameck est jumelée avec les villes de RAIANO en Italie dans la région des Abruzzes et de SCHLÜCHTERN en Allemagne dans le Land de la Hesse.

MORLANGE

Rue de Ranguevaux. Le tracteur montre que la tradition agricole de la ville perdure encore un peu ! Maisons alignées à Morlange le long de la rue qui traverse le quartier.

ÉDANGE

Square du Tilleul à Edange. A l'emplacement du tilleul actuel se dressait jusqu'en 1946 un tilleul légendaire. On pensait qu'il était le plus vieux de France ! Il a dû être coupé pour des raisons de sécurité.

Chaque hameau possédait son lavoir. Celui d'Edange a conservé sa physionomie d'antan. Chaque villageois venait y puiser son eau réputée d'une qualité exceptionnelle.

VIEUX FAMECK

L'église Saint-Martin est une église-grange typiquement lorraine. Près de l'église se trouvait autrefois l'ancienne Mairie de Fameck et même un cinéma. C'était le centre de l'ancien village.

Fermes lorraines rue des Ducs de Bar. Comme sur de nombreuses maisons il y a 100 ans, un escalier extérieur fermé par une porte métallique permettait d'accéder à la cave.

BUDANGE

Fresque réalisée par Greg Gawra. La particularité de cette œuvre est qu'elle représente des personnages réels natifs de Budange. Elle montre les métiers d'antan comme celui de boulanger avec le four à pain.

Construite en 1901, cette ancienne école de Budange fut occupée jusqu'en 1960. C'est aujourd'hui une habitation privée.

BOSMENT

Cette cité ouvrière Bosment marque le début de l'urbanisation de Fameck. C'est dans les années 1930 que les établissements de Wendel décidèrent de construire une cité ouvrière à cet emplacement, proche des usines.

Elle se caractérise par l'alignement des maisons typiques des maisons ouvrières de notre région.
Les rues de la cité portent des prénoms féminins empruntés aux membres de la famille de Wendel.

OURY

La cité ouvrière fut construite dans les années 1950 à la suite de l'implantation de l'usine SOLLAC. Les habitants sont venus de toute la France à l'époque pour y travailler.

Les noms de rues sont empruntés aux métiers ou à la flore.

DOMAINE DE LA FORÊT

Ce quartier, situé derrière la Mairie en remontant vers la forêt, est très récent. Mélange d'habitat collectif et de maisons individuelles, il permet d'accueillir près de 700 nouvelles familles.

QUE FAIRE DANS TA VILLE ?

Ta ville veut offrir à tous les habitants des moyens de se distraire et de se cultiver. La Ville de Fameck met à ta disposition de nombreuses structures :

Pour te divertir et t'instruire

La salle Victor Hugo

Cette salle polyvalente inaugurée en 2005 accueille de nombreux spectacles. Les associations de la ville y organisent régulièrement des évènements. La municipalité offre chaque année un spectacle aux écoles.

La bibliothèque municipale

La bibliothèque fête en 2012 ses 40 ans ! Avec ses 20.000 livres, ses 400 DVD et ses 1.300 CD, il y a sûrement de quoi trouver ton bonheur ! En plus, la bibliothèque est gratuite pour les enfants !

LES HORAIRES D'OUVERTURE
du secteur jeunesse

Mardi : 16h15 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
Jeudi : 16h15 - 18h
Vendredi : 16h15 - 18h
Samedi : 10h - 12h
et 13h30 - 17h

Pour faire du sport et te dépenser

Stade municipal

La Cité des Sports

La Cité des Sports regroupe plusieurs équipements, des gymnases dont une salle de gymnastique, une salle de musculation, un terrain multisports, plusieurs terrains de foot et des courts de tennis…

Les City-Stades

Situés au coeur des quartiers, les City-Stades permettent à tous ceux qui le souhaitent de pratiquer leur sport favori : foot, basket, handball… Tous les sports sont permis ! Il suffit juste de respecter les règles d'utilisation de l'équipement et le voisinage.

Les associations Sportives

Club Fameckois de Lutte
M. Mohamed AMIALI
2 C, avenue de Gascogne
57290 FAMECK
Tél : 03 82 59 49 29

U.S.E.P.
Mme Marie José AUBRION
167, avenue Jeanne d'Arc
57290 FAMECK
Tél : 06 31 57 59 31

Ass. Gymnique Fameckoise
M. Jean Denis DAL ZUFFO
2 C, avenue de Gascogne
BP34 - 57290 FAMECK
Tél : 03 82 59 49 29

Association de Tennis de Table
M. Franky DE MARCH
111, rue de la République
57240 KNUTANGE
Tél : 06 66 93 55 14

Tout Azimut
M. Norbert DUMONT
Correspondance 233
Avenue Jeanne d'Arc
57290 FAMECK
Tél : 03 82 52 64 97

Amicale des Vétérans
M. Tayeb BELKHITER
2, rue de Provence
57190 FLORANGE
Tél : 06 42 31 53 16

Dojo Aïkido Fameckois
M. Gérard KIFFER
15, impasse des Essarts
57100 THIONVILLE
Tél : 03 82 88 47 61

Sporting Club
M. Vito CESTARO
1, rue du Moulin
57290 FAMECK
Tél : 06 50 59 38 94

Fameck Karaté Club
M. Eric REUTENAUER
3, rue des Castors
57710 TRESSANGE
Tél : 03 82 91 05 63

Pétanque Fameckoise
M. Eric JOANNESSE
14, rue du Gal de Gaulle
57240 NILVANGE
Tél : 06 64 42 25 93

A.S. Volley Club
Mme Vanna SOUCHET
52, avenue Jean Mermoz
57290 FAMECK
Tél : 03 82 58 64 02

Archer Club
Mme Fiorenza VAGNER
3, rue Rousseau
57190 FLORANGE
Tél : 03 82 57 11 69

Entente Sportive de Fameck
Mme Marie-Josée AUBRION
9, avenue de Metz
57290 FAMECK
Tél : 03 82 58 94 62

Judo Club
Mme Karine KREMER
3, rue de Saint-Nicolas-en Forêt
57290 FAMECK
Tél : 06 83 86 49 91

Association Fensch Grenat
Mme Marie-José AUBRION
167, avenue Jeanne d'Arc
57290 FAMECK
Tél : 06 31 57 59 31

Cercle Athlétique Fameckois
M. Daniel PASSION
7, rue de la Fensch
57290 FAMECK
Tél : 06 75 83 82 03

Union Sportive de Boxe
Mme Salima ANKI
253, avenue Jeanne d'Arc
57290 FAMECK
Tél : 06 50 37 63 31

Les Roses des 4 Vents Pom Pom Girls et twirling bâton
Fortunato FAMILIARI
51, avenue Jeanne d'Arc
57290 FAMECK
Tél : 03 82 54 33 62

Fensch Vallée Hand
M. Christophe LEBER
40, rue de Fameck
57290 SEREMANGE
Tél : 06 75 65 82 53

LORN'BIKE
M. Stefano MELIS
29, rue de la Fensch
57290 FAMECK
Tél : 06 78 40 82 45

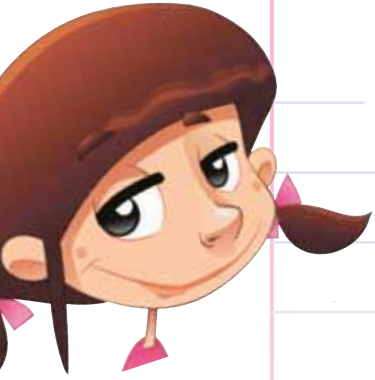

Pour découvrir ton patrimoine

La Chapelle de Morlange

La chapelle est le seul monument représentatif de l'art roman de notre région. Elle fut édifiée par les Bénédictins de Gorze entre 1186 et 1188. Classée Monument Historique en 1920, la chapelle sera ouverte au culte tous les dimanches jusqu'en 1972. L'association « Morlange et sa chapelle » assure l'entretien et l'animation de cet important patrimoine culturel.

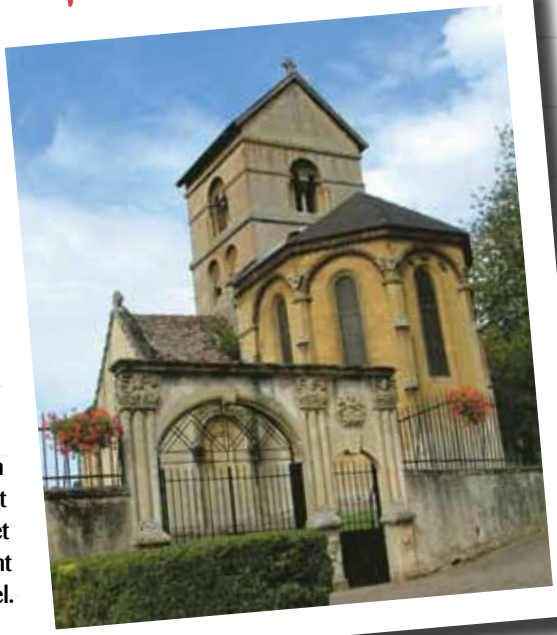

La Chapelle de Budange

Elle fut consacrée en 1707 par l'Évêque de Metz, Monseigneur Ducambout de Coislin. On raconte qu'elle a été édifiée à cet endroit car une statue de Sainte Anne y aurait été trouvée dans un buisson.

Le Château de Rémelange

Les origines du Château de Rémelange restent obscures. Une légende raconte qu'il aurait appartenu aux Templiers qui menaient mauvaise vie avec les nonnes installées dans le Prieuré de Morlange grâce à un souterrain reliant le Château au Prieuré.

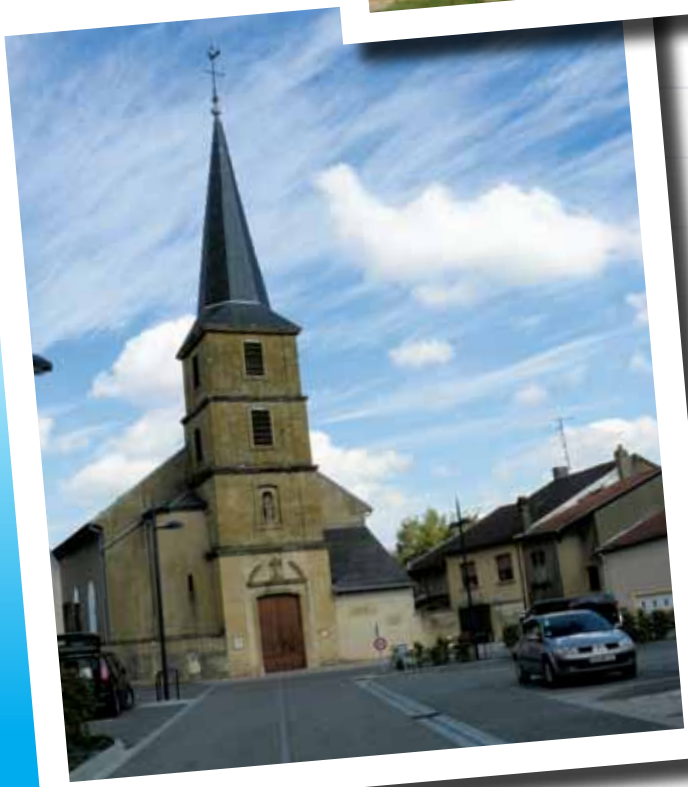

L'Église Saint-Martin

Elle a subi au cours des siècles d'importantes modifications, et a, de ce fait, perdu ses primitives caractéristiques romanes. Du type église-grange, comme il s'en trouve tant en Lorraine, elle apparaît pour la première fois dans les actes au XII^{e} siècle.

Les croix, calvaires et bildstocks

Commémoratives, expiatoires, communales, de carrefour ou simplement plantées en bordure de route, comme des arbres à prières, les croix étaient inséparables des vieux villages lorrains. Fameck a su conserver la presque totalité des siennes. Nous en dénombrons douze : cinq à Fameck, une à Edange, trois à Rémelange et trois à Edange. La plus ancienne se trouve place d'Epinal à Rémelange et date de 1622.

Les fresques de Gawra

Depuis une vingtaine d'années, Greg Gawra sillonne la vallée de la Fensch et illustre les murs de nos quartiers avec ses fresques évoquant la vie quotidienne passée des habitants. A Budange, une fresque évoque le temps où les habitants exerçaient les métiers de la terre. Elle a la particularité de représenter des personnages réels, tous natifs de Budange. A Rémelange, autour du château, Gawra illustre à merveille le quotidien des habitants au début du XX^{e} siècle : la vie dans les prés, le début du tramway, le tilleul d'Edange…

Pour apprendre de belles choses...

Ecoles maternelles

La Cerisaie
71A, boucle de la Cerisaie
Tél : 03 82 58 15 74

Schweitzer
1, rue Saint Exupéry
Tél : 03 82 52 41 66

Victor Hugo
18A rue de Gascogne
Tél : 03 82 57 39 78

Henri Dès - Les Bruyères
7, rue de Lunéville
Tél : 03 82 58 42 71

Schlesser
1, avenue Jeanne d'Arc
Tél : 03 82 57 35 64

Pasteur
169, avenue Jeanne d'Arc
Tél : 03 82 52 41 44

Branly
100, rue du Général Henry
Tél : 03 82 52 42 22

Bosment
Rue Odette
Tél : 03 82 58 59 45

Ecoles élémentaires

Schlesser
1, avenue Jeanne d'Arc
Tél : 03 82 58 15 01

Branly
100, rue du Général Henry
Tél : 03 82 58 11 58

Pasteur
169, avenue Jeanne d'Arc
Tél : 03 82 58 14 29

Prévert
5, rue Saint Exupéry
Tél : 03 82 58 05 31

Collège - Lycée

Collège Charles de Gaulle
60, avenue Jean Mermoz
Tél : 03 82 59 05 91

Lycée d'Enseignement Général Saint Exupéry
11, rue Saint Exupéry
Tél : 03 82 59 18 28

Lycée d'Enseignement professionnel Jean Macé
58, avenue Jean Mermoz
Tél : 03 82 88 21 21

LE SAIS-TU ?

Il y a 4 écoles élémentaires, 8 écoles maternelles, 1 collège, 1 lycée d'enseignement général et 1 lycée professionnel. Il y a en tout près de 1500 élèves dans les écoles primaires de la ville. Le collège Charles de Gaulle compte 509 élèves, le lycée Saint Exupéry 998 élèves et le lycée Jean Macé 278 élèves.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

Les fêtes et les animations à ne pas manquer.

Spectacle de carnaval

En février, un spectacle «spécial carnaval» a lieu à la salle Victor Hugo. Il est suivi d'un goûter.

Cavalcade

Au printemps, place au défilé de chars et de costumes multicolores.

Semaine de la Paix

Chaque année, une Semaine de la Paix est organisée en juin. Au programme : spectacles, chorales et animations pédagogiques pour promouvoir les valeurs de paix et de respect.

Fête de la musique

Pour lancer le début de l'été, la place du marché se transforme en salle de concert géant ! Dans les quartiers, la musette bat son plein !

Fête de la Saint-Jean

La Saint-Jean devient la fête des enfants fin juin rue des Chênes. Jeux, structures gonflables, manèges et barbe à papa, tout est là pour fêter la fin de l'année scolaire en famille ou entre copains !

DE L'ANNÉE DANS TA VILLE

Course cycliste de la Saint-Jean

Depuis près de 30 ans, la municipalité organise à Édange une course cycliste bien connue des spécialistes. Un beau spectacle sportif où chacun peut s'exercer aux plaisirs de la petite reine.

L'été et ses fêtes de quartiers

A Budange, Vieux Fameck ou encore Morlange, les associations de quartier savent faire la fête et animer les quartiers pendant l'été.

Spectacle de Noël

Peu avant Noël, un magnifique spectale suivi d'un goûter est proposé salle Victor Hugo.

Marché de Noël

Le premier dimanche de décembre est celui du marché de Noël dans la salle Victor Hugo.

LES COORDONNÉES DE TES ACTIVITÉS À FAMECK

Les lieux

MAIRIE
29, avenue Jeanne d'Arc
Tél : 03 82 88 22 22
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

CITÉ SOCIALE
2, rue de Touraine
Tél : 03 82 58 10 26

CENTRE JEAN MORETTE
13A, rue de Lorraine
Tél : 03 82 58 11 04

P'TIOT MORETTE
7, rue de Nancy
Tél : 03 82 52 40 72

BIBLIOTHEQUE
Place Roger Claude
(à côté du Centre Jean Morette)
Tél : 03 82 54 42 60
Email : bibliotheque@bibliotheque-fameck.fr

CYBER-BASE
Bibliothèque Municipale
Place Roger Claude
Tél : 03 82 54 42 60

CITÉ DES SPORTS
Tél. : 03 82 58 16 28

Cet exemplaire t'est offert par la Municipalité de Fameck

J'habite Fameck VILLE DE

Crédit photos : Service Communication - Ville de Fameck et collections Michel Printz et André Philippe.
Conception et impression : Service des Ventes - Le Républicain Lorrain. Tél : 03 87 34 16 12

Ne pas jeter sur la voie publique - Décembre 2012